



# FORMATION

## Découverte de la traction animale asine (2 jours)

### OBJECTIFS

Donner les bases de connaissance de l'âne comme animal de travail. Initiation au menage agricole et découverte des outils de travail. Approche de la traction asine avec ses avantages et ses limites. Fédérer un groupe local à la traction maraîchage

### CONTENU

- Découverte et présentation de l'âne, animal de trait pour le maraîchage : comportement, soins, éducation, harnachements
- Pratique : soins de l'animal, curetage des pieds, harnachement, conduite et initiation au menage
- Présentation et étude technique du matériel moderne à traction animale pour le maraîchage : principes, réglages, fonctionnement, entretien, voir sa polyvalence et son auto-constructibilité
- Prise en main et essais du matériel

### INTERVENANT

**Nicolas BENARD** : formateur PROMMATA, maraîcher depuis 7 ans en traction animale asine, installé dans le Gers sur 7 hectares dont 2 en culture de légumes et en agroforesterie fruitière.



08 et 09 novembre  
2023



GAEC Ferme du  
Pibeste 65100 SEGUS



9h30-13h00  
14h00-17h30



Repas partagé.  
Prévoir un pique-nique



Chef.fe d'exploitation  
Cotisant.e solidaire  
Porteur.euse de projet



180€ pour les non-  
éligibles à VIVEA  
(possibilité de payer en  
plusieurs fois)



# BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION « DÉCOUVERTE DE LA TRACTION ANIMALE ASINE »

DATES : 08 et 09 novembre 2023  
NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
ENTREPRISE : .....  
ADRESSE : .....  
.....  
CP : .....  
COMMUNE : .....  
TÉL : .....  
EMAIL : .....  
DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA):  
.....

PRÉCISION SUR VOTRE STATUT :

- Cotisant solidaire    Chef d'exploitation  
 Porteur de projet  
 Autre, précisez: .....

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION :  
Quelles sont les pratiques et expériences que  
vous souhaitez acquérir?

.....  
.....

J'autorise l'ADEAR 65 à communiquer mes  
coordonnées pour un éventuel covoiturage

J'ai pris connaissance des conditions  
Générales.

Fait à : .....

Le : .....

Signature :

## INSCRIPTION

Veillez retourner le bulletin d'inscription  
à l'adresse suivante:



ADEAR65  
21 rue des Thermes  
65200 Bagnères de Bigorre

Pour plus de renseignements:  
confadear65@orange.fr  
05 62 95 30 29 / 06 07 26 81 89



## ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité: 73650071265

**COÛT ET PRISE EN CHARGE :** L'adhésion à l'association sera demandée le jour de la formation (30€/an). La totalité du coût de la formation peut être prise en charge pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs et cotisants solidaires. Le repas et les frais de déplacement sont à la charge des stagiaires.

### CONDITIONS GÉNÉRALES :

- Les sessions sont destinées en priorité aux agriculteurs, agricultrices, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et personnes en démarche d'installation. Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation.
- Les informations définitives concernant le déroulement et les aspects pratiques du stage (dates, horaires, lieux, intervenants, programme détaillé) sont communiquées aux participants au moins 5 jours avant le démarrage de la formation
- En cas de refus d'une formation par VIVEA, elle pourra être annulée ou les conditions financières pourront être changées.
- Nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure une formation, notamment si le nombre de participants est insuffisant

Crédit d'impôt : si vous êtes au régime d'imposition au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

### Modalités de fin de formation :

Une attestation de participation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : Fiche d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction globale